

Lorsqu'elle retournait à son travail, à sa servitude, emportant dans son cœur le Roi des cieux, elle s'en allait nourrie de votre esprit de pauvreté, vous, Christ, qui avez été pauvre jusqu'à n'avoir pas de quoi reposer votre tête; adorable; nourrie de votre esprit de chasteté, vous qui êtes la pureté même, le fils de la Vierge, l'ami des vierges, le chaste époux des vierges; nourrie de votre esprit d'obéissance, vous qui avez été obéissant jusqu'à la mort, jusqu'à la croix; nourrie de votre amour, ô victime d'amour, qui, ayant vidé le calice de nos crimes, avez aimé cette croix où vous mouriez pour des ingrats!

Et, fortifiée par cette nourriture céleste, Germaine, victorieuse de toutes les tentations de la misère et de l'ignorance, résignée en présence de toutes les injustices, calme dans toutes les souffrances, prenait son vol vers les cieux où sa pensée habitait déjà.

(A continuer.)

CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

✂ Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité, nous rendra les mêmes services.